



Clubhouse France est une association (1901) qui agit grâce à la générosité de donateurs privés.

D'avance merci de nous retourner votre don avec le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

Association Clubhouse France
43, rue du Télégraphe 75020 Paris

BULLETIN DE SOUTIEN

(Déductions fiscales : svp voir au dos)

OUI Je soutiens la création du 1er Clubhouse Français :

Je fais un don de : 20 € 50€ 100€ 200 €
 Selon mes possibilités €

Civ. : Date de naissance :/...../.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Email (svp en majuscule) :

Téléphone :

J'ai connu l'association Clubhouse France par l'intermédiaire de

Je souhaite recevoir la newsletter du Clubhouse Paris (uniquement par email)

Je souhaite recevoir le reçu fiscal
 par email (préférence) par courrier

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de l'Association Clubhouse France

Je souhaite que mon don supérieur ou égal à 20€ soit considéré comme une adhésion afin de participer à vos actions de plaidoyer auprès des autorités publiques

> svp signature obligatoire ci-dessous
> adhésion valable du 1^{er} janvier au 31 décembre

Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion

SIGNATURE (obligatoire pour valider l'adhésion)



Si vous souhaitez déduire votre don de votre ISF, merci d'adresser votre don par chèque à l'ordre de la Fondation Alain Charrier.

Merci de votre soutien, Chaque don compte !

Clubhouse France s'engage à conserver la confidentialité de toutes vos données personnelles. Conformément à la Loi Informatique et Liberté N°7817 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, communiquées par vous à Clubhouse France, demander leur rectification ou suppression.



Les membres témoignent



"Le Clubhouse est un lieu de bien-être et de travail."
Noël

"Un lieu pour retrouver ses forces, l'espoir, assumer sa maladie."
Allison

"Un lieu de vie où nous renouons avec nos compétences et la confiance."
Adrien

"C'est une merveilleuse opportunité, une chance !"
Tim

"... pour donner aux gens le courage de parler de la maladie mentale, de perdre la crainte des mots, de surpasser la honte et la stigmatisation. Aucun de nous ne devrait jamais se sentir marginalisé, stigmatisé ou seul."
Glenn Close, marraine de Fountain House (Clubhouse historique à New York, Etats-Unis)

Mieux nous connaître



Visitez notre site :
www.clubhousefrance.org

Ou rejoignez-nous sur
www.facebook.com/ClubhouseFrance



Des réunions d'information sont organisées régulièrement. Inscrivez-vous par mail :
paris@clubhousefrance.org

Nos partenaires luttent à nos cotés contre l'isolement, la stigmatisation et la désinsertion, dont :



Nos principaux partenaires :

Altran, Banque de France, BNP Paribas, Dassault Systèmes, EDF, Generali, IFP Energies nouvelles, Ipsen Pharma.



Clubhouse Paris (Lieu d'entraide)
7 rue de Lunéville, 75019 Paris
01 71 37 30 18
www.clubhousefrance.org

«L'isolement, la marginalisation, les préjugés existent, des solutions aussi.»



Delphine de Vigan
Membre du comité de soutien



Clubhouse France (Siège social)
43, rue du Télégraphe, 75020 Paris
01 47 97 25 60
www.clubhousefrance.org

La santé mentale

Enjeu de société ?

Les troubles mentaux représentent la plus importante cause d'invalidité au monde. En France, 2 millions de personnes souffrent de ce type de troubles et sont encore très stigmatisées, discriminées et isolées.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) retient cinq troubles mentaux parmi les dix pathologies les plus préoccupantes pour le XXI^{ème} siècle.

Le Clubhouse Paris

Qui sommes-nous ?



Le Clubhouse Paris est un lieu d'activités de jour non médicalisé pour des personnes vivant avec un trouble psychique reconnu tel que la dépression sévère, les troubles schizophréniques et les troubles bipolaires qui les fragilisent dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le Clubhouse Paris est une structure à taille humaine, lieu d'activités et d'entraide, co-gérée par ses membres et son équipe permanente.

En France, le Clubhouse Paris est une innovation sociale qui s'appuie sur le savoir-faire de 330 Clubhouses dans le monde et une expérience de plus de 60 ans grâce à la fédération Clubhouse International (CI).

Quelles sont nos missions ?

Rompre l'isolement

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle

Lutter contre la stigmatisation et les discriminations

Devenir membre

Pourquoi ?

Pour sortir de l'isolement

Une communauté de soutien et de bienveillance où chacun est le bienvenu.

Pour se rétablir

Une activité quotidienne, un rythme de vie régulier, cela permet de se sentir utile et de participer à une communauté de travail.

Pour participer à un projet collectif

Chaque membre est partie prenante de la vie du lieu et participe aux différentes missions de gestion et d'animation du Clubhouse.

Pour avoir des opportunités

La rencontre avec des acteurs économiques, le partage d'expériences, la possibilité de découvrir des activités nouvelles et ainsi envisager, pour ceux qui le souhaitent, le retour vers l'emploi.

Toute personne suivie médicalement pour un trouble psychique :

Pour qui ?

qui est volontaire pour s'impliquer dans le Clubhouse avec envie, qui a plus de 18 ans, qui a un domicile, qui n'est pas dans le déni de sa pathologie, qui est abstinent d'addictions (drogues, alcool) depuis plus de 3 mois, qui n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour violence.

On y fait quoi ?

Une communauté de travail

Dans une atmosphère conviviale et bienveillante, les membres et l'équipe permanente s'entraident et travaillent sur :

> La gestion et l'administration du Clubhouse > La préparation des repas > L'organisation de l'entraide > La communication (newsletter, gestion du site internet...) > L'accès à l'emploi (Insertion pas à pas) et la formation > La pratique d'activités sportives et culturelles, ainsi que la cogestion

Tout est basé sur le volontariat.



Soutenir ce projet unique en France

Comment ?

Grâce à vos dons, vous pouvez contribuer au développement du modèle clubhouse en France.

Pour nous soutenir, vous pouvez :

- > Envoyer votre don accompagné du bulletin de soutien (voir au dos)
- > Nous soutenir régulièrement par prélèvement automatique en téléchargeant le bulletin dans la rubrique "nous soutenir" sur le site www.clubhousefrance.org
- > Faire un don sécurisé en ligne sur le site internet de l'association
- > Partager ce qui vous fait sourire sur notre page Facebook Clubhouse France
- > Nous contacter pour mettre en place un partenariat sur mesure si vous êtes un organisme privé ou public

En soutenant financièrement l'initiative Clubhouse, vous bénéficiez d'avantages fiscaux.

Vous recevrez un reçu fiscal dès la réception de votre don.

Si vous êtes assujettis à l'IR 66 % de votre don à Clubhouse France sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Par exemple :

- > Un don de 20€ ne vous coûte en réalité que 6,80€
- > Un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 34€
- > Un don de 500€ ne vous coûte en réalité que 170€



Si vous êtes assujettis à l'ISF Vous pouvez déduire de votre ISF 75% de votre don dans la limite de 50 000€ grâce à notre partenariat avec la fondation Alain Charrier sous égide de la Fondation Caritas France.

A titre d'exemple, un don de 5 000€ ne vous coûte en réalité que 1 250€ alors que le Clubhouse Paris bénéficie bien de la totalité de votre don pour poursuivre son action.

Aidez-nous pour que chacun ait une place valorisante dans notre société.